

OPERATION BASTA

Le FAG soutient l'action proposée par l'AMGA et demande aux médecins de renvoyer leur profil médicaments «bon marché» barré d'un grand BASTA rouge. Nous proposons que les cercles se chargent de récolter les profils et les fassent parvenir au FAG qui les renverra au ministère.

Il ne s'agit pas de s'opposer à une prescription raisonnée et moins chère mais de s'opposer à une pression menaçante sur notre prescription et ce avec une méthodologie douteuse. Ces profils sont une fois de plus compliqués à comprendre, ils mêlent des molécules non génériques et ne tiennent pas compte de nos prescriptions bon marché de médicaments non remboursés.

Nous sommes étouffés par la pression permanente exercée sur nous en comparant nos pourcentages de génériques aux autres pays qui eux comptabilisent la totalité de ceux-ci qu'ils soient remboursés ou non. Nous sommes las d'être déjà montrés du doigt comme les mauvais élèves qui n'ont pas atteint leur pourcentage alors qu'il s'agit d'un profil d'un unique trimestre 2004 où n'existaient pas tous les génériques disponibles aujourd'hui et alors que les 27% ne seront d'application qu'au 1^{er} avril 2006.

Si le but est de faire réaliser des économies à l'état, nous rappelons qu'il existe un remboursement référentiel qui y pourvoit et le fait que la prescription en DCI soit comptabilisée même pour des molécules chères qui n'ont pas d'équivalents bon marché nous pose question sur le but des économies.

Si le but est de faire faire des économies aux patients, nous rappelons que nous ne sommes pas responsables du prix des médicaments et que si c'était l'optique des 27%, on y comptabiliserait logiquement les médicaments non remboursés.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de ne pas jeter vos profils et de vous organiser en cercles pour les recueillir et les faire parvenir groupés au FAG. À défaut d'organisation par cercle, nous pourrions les récolter directement au FAG.

FAG – Opération Basta Profil

Espace Santé
Bd Zoé Drion 1
B-6000 Charleroi

SOUTIEN VIELSALM

Le FAG apporte son soutien à la démarche de nos confrères de Vielsalm. La réglementation actuelle en matière de prescription de médicaments n'est plus applicable sérieusement dans nos pratiques.

Elle met le médecin traitant dans une situation d'insécurité juridique qui ne permet plus une pratique sereine.

Elle le met également dans une position intenable au niveau éthique dans le cadre de notre relation au patient, par exemple en étant obligé de refuser la prescription selon une indication scientifiquement reconnue d'un médicament qui soulagerait son patient parce que cette indication n'est pas reprise dans la notice...

La répartition des médicaments dans des chapitres ambigus, le contrôle a posteriori, basé sur des recommandations tatillonnes établies en fonction de conférences de consensus dont ce n'est pas le but, le changement incessant des réglementations rendent notre travail impossible, si l'on veut suivre scrupuleusement ces réglementations.

Il est indispensable de revoir fondamentalement toute la réglementation sur la prescription.

De même, toute la réglementation sur les contrôles, absconse et d'une complexité majeure, ne respectant pas la spécificité de notre profession, doit être revue également.

Comme tout être humain, nous revendiquons aussi le droit à l'erreur, surtout administrative, qui ne soit pas pénalisée par des sanctions rigides.

Enfin nous voulons ici rappeler le consensus «Nord-Sud» approuvé par tous les représentants de la profession :

- a) Disparition du chapitre IV (médicaments à remboursement conditionnel) et remplacement par l'organisation d'un feedback au moyen de profils de prescription réalisés à l'initiative et sous le contrôle des médecins généralistes eux-mêmes et donc basés sur des données vérifiables.
- b) Refus d'un contrôle a posteriori basé sur des critères administratifs.

Dans l'attente de ces changements, nous estimons que tous les contrôles sur la prescription de médicaments doivent être suspendus.

Charleroi, le 17 janvier 2006

ADRESSES

Pour communiquer avec le FAG, utilisez les adresses :

ag@lefag.be : accessible seulement aux membres de l'AG du FAG.

ca@lefag.be : accessible à tous.

bureau@lefag.be : accessible à tous.

Ces adresses mènent directement à tous les membres de ces groupes.

Échos du

FAG

Forum des Associations de Généralistes

<http://www.forumag.be>